



DÉLÉGUÉS DES MINISTRES Déclarations Decl(22/04/2020) 22 avril 2020

## Déclaration du Comité des Ministres sur la pandémie de COVID-19

(adoptée par le Comité des Ministres le 22 avril 2020, lors de la 1374° réunion des Délégués des Ministres)

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, dans lequel l'ensemble de ses 47 États membres sont représentés, exprime sa profonde tristesse face aux souffrances et aux deuils causés en Europe et ailleurs dans le monde par la pandémie de COVID-19.

Il exprime sa profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui, au risque de leur propre santé, se battent pour vaincre ce fléau, soulager et soigner les personnes qui sont gravement malades. Il exprime également sa vive gratitude aux personnes qui continuent d'œuvrer pour que les besoins fondamentaux des populations puissent être satisfaits.

L'épidémie de coronavirus COVID-19 constitue la pire crise sanitaire depuis la création de l'Organisation en 1949 et les autorités, à tous les niveaux, doivent faire tout leur possible pour protéger la santé des personnes en toutes circonstances, y compris les membres les plus vulnérables de nos sociétés.

Le défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est sans précédent. Le Comité des Ministres rappelle son attachement profond et constant aux valeurs fondamentales des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, telles qu'elles sont exprimées dans le Statut du Conseil de l'Europe et la Convention européenne des droits de l'homme. Il rappelle également que les mesures de lutte contre la maladie et ses conséquences plus larges doivent être prises conformément aux principes de l'Organisation et aux engagements pris par les États membres. Le document d'information de la Secrétaire générale intitulé « Respecter la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 : une boîte à outils pour les États membres » fournit des orientations utiles à cet égard.

Le Comité des Ministres considère que la solidarité et la coopération entre les États sont essentielles pour faire face efficacement à la pandémie, et souligne que le Conseil de l'Europe, y compris sa Banque de développement, continuera à faire tout son possible pour aider ses États membres pendant cette crise et après celle-ci.

Site internet : www.coe.int/cm